

Bicentenaire de la société médicale de Genève

12 octobre 2023 - CMU

L'autre d'ailleurs, le réfugié, peut-il être des nôtres ?

Perceptions de l'étrange et du familier.

Saskia von Overbeck Ottino

Le 10 décembre prochain marquera le 75^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Celle-ci faisait suite aux « quatre libertés » adoptées par les Alliés en 1941 qui stipulaient,

La liberté d'expression et La liberté de religion,

Mais aussi, Le droit d'être à l'abri du besoin et Le droit d'être à l'abri de la peur...

Voici quelques-uns de ses articles ciblés de la déclaration universelle des droits de l'H

- Art 1) : Tous les êtres humains naissent libres et égaux
- Art 3) : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne
- Art 5) : Nul ne sera soumis (...) à des traitements cruels, inhumains ou dégradants
- Art 9) : Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé
- Art 13) : Toute personne a le droit de circuler à l'intérieur et hors de son pays
- Art 14) : Toute personne a le droit de chercher asile en d'autres pays
- Art 16) : Tout adulte a le droit de se marier et de fonder une famille
- Art 25) : Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant

Aujourd'hui, malgré toutes les bonnes volontés, force est de constater que nous sommes loin du compte et peut-être même que nous nous en éloignons.

Par exemple dans l'actualité, « **L'autre d'ailleurs** », en particulier le **réfugié**, semble être maintenu de plus en plus dans l'ombre des bons principes. Auparavant, une personne pouvait demander l'asile dans une ambassade de son pays. Aujourd'hui, les médias le soulignent assez, cette même personne doit entrer « illégalement » en Suisse ou ailleurs, on pourrait dire de manière « illégalisée », pour poser sa demande d'asile. Ainsi les droits, de demander l'asile, de ne plus vivre dans la peur, de réunir sa famille..., sont de plus en plus restreints, donnant à voir l'ambivalence grandissante

face à « l'autre d'ailleurs ». Surtout lorsqu'il nous expose aux **inégalités criantes** de notre monde. En fait, l'autre, le réfugié dérange. Et pour ne pas le voir, la société d'accueil peut réagir par différentes formes de catégorisations, en fait de discriminations, qui en font un « autre » qui ne mérite pas la même humanité universelle. Le langage par exemple, change, le chemin vers l'asile devient « illégal », le réfugié peut être un « faux réfugié », ou alors un « cas Dublin », il peut être retenu dans un « centre de rétention », refoulé par « Frontex », une institution légale financée par l'Europe et aussi la Suisse, nous avons voté pour. Ces modalités transforment petit à petit la perception de « l'autre » en un être plus tout à fait comme « nous », et donc plus tout à fait digne des mêmes droits les plus élémentaires.

Dans notre quotidien, « l'autre d'ailleurs » est aussi souvent l'objet de projections culturalistes de la part de tout le groupe social. Des projections qui ne s'adressent pas forcément à tel ou tel individu, mais à son groupe d'appartenance supposée, culturelle ou religieuse. Un groupe « d'ici » peut ainsi polariser un groupe « autre », en l'opposant au sien, au risque de dangereuses dérives discriminantes, comme le montre l'exemple que je vous propose.

Lausanne, Journal Le Matin, 4 avril 2016

Dans une petite ville de Suisse allemande, 2 écoliers syriens musulmans de 14 et 16 ans, refusent de serrer la main de leur enseignante. Ce fait divers rendu public, suscite des réactions en chaîne au niveau national, tant dans les médias que parmi les politiciens.

La présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, réagit au téléjournal : « Il faut être clair, se serrer la main fait partie de notre culture ».

Le lendemain, le président du Conseil central islamique suisse, Nicolas Blancho, émet une fatwa, un avis juridique islamique, qui affirme une « interdiction claire » de la poignée de main entre homme et femme.

D'emblée, 2 pôles excessivement inconciliables se dessinent : « Les Suisses se serrent toujours la main », et « les musulmans n'ont pas le droit de se serrer la main entre homme et femme », chacune de ces affirmations n'étant pas définitivement vraie. Les jours suivants, l'escalade continue. On apprend que le père officie comme imam. Cela le range directement du côté des islamistes radicaux et ses enfants, du côté des djihadistes en puissance.

Et un politicien d'affirmer : « C'est un nouveau signe de la volonté des musulmans de créer une société parallèle en Suisse, qui aurait ses propres lois et traditions ; nous avons vu à Paris et à Bruxelles où cela peut mener. »

Et du côté « musulman », de se défendre : « Après les agressions sexuelles de Cologne, on a demandé aux musulmans de prendre leurs distances avec les femmes et maintenant, on exige d'eux qu'ils s'en rapprochent ».

Enfin, quelques semaines plus tard, le quotidien Le Temps du 26 mai 2016, annonce : « Tour de vis anti-Islam » : une enseignante peut exiger une poignée de main, au nom de l'égalité homme-femme. Le refus est passible de punition ou d'une amende de 5'000.- pour les parents...

Nous assistons ainsi à une escalade symétrique nourrie, de part et d'autre, de préjugés et de projections, dans une réification de prototypes, du « Suisse » comme du « musulman », devenus inconciliables. Où se serrer comme ne pas se serrer la main, deviennent tous deux des délits, passibles d'une sanction.

Si nous revenons à nos deux écoliers, pas grand monde pour s'interroger sur les raisons de leur acte. Ou pour le penser comme la mise en scène de *leur* tiraillement identitaire entre deux cultures. Au contraire, leur questionnement fait un effet de gâchette. Il se répand comme une trainée de poudre, dans les différents groupes sociaux, dans les médias et chez les politiciens.

On dirait que ce questionnement identitaire exprimé par ces deux adolescents, est en fait, le révélateur d'une menace identitaire collective prête à s'embraser.

Du côté du monde des adultes, des autorités même, la pensée semble avoir cédé le pas à l'angoisse et à l'action polarisante et discriminatoire. Comme souvent avec les adolescents, en refusant une poignée de main, les deux jeunes Syriens ont pointé du doigt **une question déjà brûlante dans leur environnement** : serrer ou pas la main, « où donc cela peut-il nous mener ? »

La question pour nous, c'est : « Comment peut-on en arriver là ? »

Car en réalité, pour ces adolescents, la question n'est pas tant de serrer la main ou pas, que de composer avec des mondes polarisés par leur entourage.

La question de serrer la main est donc le vecteur d'une question bien plus vaste et profonde que l'acte lui-même. Alors qu'un adolescent devrait pouvoir, pour se développer, remettre en cause, quitte à le provoquer un peu, le monde des adultes, « jouer » avec lui, quand il s'agit de repères culturels ou religieux, réifiés par les adultes, il ne s'agit plus de jeu, mais de se cogner d'un côté comme de l'autre. Le jeune n'est alors plus dans un environnement *suffisamment souple* qui l'aide à trouver *son* chemin dans un monde complexe.

Au contraire, Mme Sommaruga en disant que sans poignée de main point de salut, et M Blanco en soutenant son interdiction, ont proposé un monde où le droit de choisir n'existe plus. Il s'agit de se définir, de faire partie soit des « nous », soit des « eux ». L'adhésion aux uns implique l'exclusion des autres. Précisément une question et une angoisse constitutive de l'adolescent. Est-ce que je peux être musulman et suisse ? Est-ce que je peux composer avec des valeurs différentes ? Comment est-ce que je peux être quelqu'un de « bien » sans renier une partie de moi ?

Des questions que les adultes autour de ces adolescents n'arrivent plus à traiter de manière nuancée, tellement ils sont occupés à protéger un monde qu'ils croient menacé. Il s'agit de choisir son camp, ami ou ennemi, sans concession possible. « L'autre d'ailleurs » devient menaçant et le réceptacle de tous les maux de notre société. Le migrant devrait s'intégrer, c'est-à-dire devenir *comme nous*. Ceci permet de préserver l'illusion que notre monde ne change pas. Qu'il reste familier, rassurant.

Cette limite entre « nous » et « eux » se joue au niveau du fonctionnement psychique, comme nous allons le voir dans ma rencontre avec Aïcha.

Lors d'un premier entretien, Aïcha, jeune afghane arrivée en Suisse avec sa famille, exprime ses tiraillements identitaires d'une façon originale :

- A : « Ici, ça va. Je vais à l'école. Autrement, je reste à la maison. Des fois, je vois des copines mais mes parents veulent savoir avec qui je suis et ce que je fais. C'est normal, non ? » (rires...)

Je prends un air « ni oui, ni non ».

- A : « Mon grand frère, il sort trop et il prend de mauvaises habitudes. Des habitudes d'ici : il fume, il ne dit pas où il va, il rentre tard..., ça inquiète mes parents... »

Je souligne l'opposition entre les deux :

- SVO : « Lui, il sort et vous pensez qu'il pourrait mal tourner. Et vous, vous restez à la maison parce que vous pensez que c'est plus sûr. Mais c'est un peu la même

question qui se pose pour vous deux et pour vos parents aussi : est-ce que c'est dangereux de sortir ? Et si on prend des habitudes d'ici, qu'est ce qui peut arriver ? »

Elle continue :

- A : « Ma grande sœur elle porte le voile. Moi pas. Je ne l'ai presque pas porté au pays, juste quelques mois, alors en arrivant, c'était facile de l'enlever. Pour ma sœur, c'est différent. Elle a essayé de l'enlever, on lui a dit que c'était mieux pour les stages. Mes parents étaient ok. Elle l'a enlevé et puis elle ne s'est pas sentie à l'aise, alors elle l'a remis. Mes parents lui ont dit qu'on ne pouvait pas tout le temps changer. Soit on l'enlève soit on ne l'enlève pas, mais on ne s'amuse pas à changer tout le temps. »

Je souligne cette 3^{ème} manière de se poser toujours la même question :

- SVO : « Comment faire pour rester quelqu'un de « bien », comment faire « juste » et pour le pays et pour ici ? ».

Elle poursuit :

- A : « Le mari de ma sœur, il est imam. Avant il n'avait pas la barbe. Il l'a laissé pousser ici. En famille, on se moque de lui : "là-bas tu avais pas la barbe mais ici oui !" Lui il dit qu'ici, il faut affirmer son identité ».

- SVO : « Au fond, vous avez tous le même souci : comment faire pour bien faire ? Mieux de faire comme ici, mais au risque de prendre de mauvaises habitudes. Ou mieux de garder les habitudes de là-bas, mais alors le risque est d'avoir du mal à s'intégrer. Comme s'il fallait faire soit l'un, soit l'autre. Et que faire des valeurs du pays, de la famille ? Est-ce qu'il faut moins les montrer comme votre frère ou plus les affirmer, comme votre beau-frère ? »

Aïcha parle, dans son discours manifeste, de ses frères et sœurs et de leurs manières de réagir chacun, à l'expérience transculturelle. Mais en tant que psychologue, je peux aussi écouter ses dires comme des associations au sujet de ses propres conflits internes, face à l'expérience du changement de lieu de vie et de culture. En me rapportant comment chacun des membres de sa famille exprime un bout de ce *qu'elle* peut ressentir, elle me donne à voir sa perplexité face à comment faire « bien /juste ». Dans cette écoute, Aïcha *me* donne à éprouver et *me* demande de l'accompagner à résoudre les énigmes de *son* théâtre intérieur.

Serrer ou pas la main, mettre ou pas le voile, laisser pousser ou pas la barbe, sont des gestes en soit anodins. Ils peuvent cependant, nous l'avons vu, devenir des vecteurs

de questionnements et les supports de frictions interculturels, entre les acteurs migrants et ceux du pays d'accueil. Et dès lors, acquérir un fort pouvoir d'attraction et nourrir des polarisations, qui ont l'air d'être identitaires mais qui sont surtout discriminatoires. Ce n'est plus, « Chez nous, nous avons l'habitude – pas l'habitude - de serrer la main pour saluer /respecter quelqu'un», mais « Si tu es des nôtres, tu dois serrer - ou pas- la main ».

En clinique aussi, face à ce mode de présentation, le thérapeute le plus ouvert, le moins « raciste », risque tout de même d'être habité, lui aussi et à son insu, par les polarisations de son groupe culturel. Ainsi, il pourrait être plus ouvert à Aicha qui enlève son voile qu'à sa sœur qui veut le garder ou qu'à son beau-frère Imam qui se laisse pousser la barbe, pour se montrer plus affirmé dans ses convictions. Ceci de manière non consciente, dans ce que nous pouvons appeler un contre-transfert culturel. Ainsi chacun de nous, habité, façonné par notre propre culture, pouvons être contaminés par des stéréotypes ambiants, par ex : « voile=femme soumise », et avoir de la peine à recevoir « *cette* femme voilée qui est dans mon bureau », avec toute l'ouverture et l'empathie qui lui est due.

En effet, soignant ou acteur du quotidien, nous sommes tous exposés au risque de ne considérer qu'une des pièces du puzzle transculturel, *la nôtre*. Pour cette jeune fille, nous pourrions, en toute bonne foi, la pousser à « se libérer », à enlever le voile, à sortir, à avoir des copains, au nom de la liberté et des « valeurs républicaines ». Et oublier que cette jeune fille est tiraillée à l'intérieur d'elle-même et non, ou pas seulement, soumise aux lois de ses parents.

Si nous voulons l'aider, il serait plus judicieux d'explorer avec elle, les différentes facettes de *son conflit transculturel*. De l'aider à jouer avec les différents mondes en présence, pour l'aider à trouver *son* équilibre à elle et lui laisser le *droit* de faire *son chemin* comme elle l'entend. Mais pour faire cela, il faut tout d'abord que nous, en tant qu'intervenant, arrivions aussi à jouer avec ces différents repères et nous sentir suffisamment en sécurité pour le faire.

Ces deux exemples, l'un tiré de la vie quotidienne, l'autre d'une séance de psychothérapie, montrent les forces des polarisations à l'œuvre quand il s'agit de « différences culturelles ». Ce qui est frappant, c'est comment ces polarisations

peuvent mener à des réactions d'une rigidité extrême. Mener même jusqu'à de tristement célèbres génocides. On tue pour des questions de différences culturelles, aussi en Europe...

Et pourtant, chacun de nous, dans notre développement psychique, avons longuement travaillé la rencontre avec l'autre. Dans le travail de différenciation d'avec notre mère d'abord, puis lors de nos rencontres successives avec notre père et le cercle des familiers. Pour dépasser la peur précoce (normale) de l'étranger, nous avons usé de stratégies pour le rendre familier. Nous nous sommes notamment tournés vers notre mère pour nous nous nourrir de son regard rassurant et encourageant. Ce mouvement de retour vers une zone de sécurité, nous aura permis de retrouver l'assurance intérieure pour repartir explorer le monde.

Malgré ces compétences que nous avons acquises au cours de notre développement, il semble que la rencontre avec « *l'autre d'ailleurs, l'étranger, le migrant* » reste inquiétante, voire indésirable. Probablement, parce que cet étranger-là en était un aussi pour ma mère, mes parents. En effet, l'enfant va différencier très tôt les membres de l'endogroupe, les « nous », de ceux de l'exogroupe, les « eux », et assimiler les stéréotypes à l'œuvre dans son environnement au sujet des « eux ». Ceci va faire le lit de projections au sujet de « l'autre d'ailleurs », qui peuvent devenir des certitudes ayant la force d'une néo-réalité : « Les musulmans SONT comme ça... ». Les choses peuvent rester inoffensives lorsqu'il s'agit de blaguer au sujet de telle ou telle groupe culturel, entre les Vaudois et les Genevois, mais quand elles se polarisent et se rigidifient, elles offrent de quoi mettre une dangereuse distance entre « nous » et « eux ».

Ainsi une différence, en soi tout-à-fait subjective, peut prendre la force d'une différence biologique. Qui peut aller jusqu'à des formes de déshumanisation. Classiquement, dans les violences collectives, on traite l'autre de vermine ou de cafard pour le tuer plus « facilement ». On qualifie par exemple ces jours, les Palestiniens « d'animaux » pour « les traiter comme tels ».

A ce stade, nous pouvons nous demander si les différentes chartes et déclarations concernant les droits de l'homme, des productions occidentales, ne sont pas aussi des émanations culturelles visant à *nous* rassurer, à sécuriser *notre monde*. Elles deviennent donc moins valables, moins universelles, pour d'autres venant de mondes

plus lointains ou plus étranges. Ainsi, le minaret, le voile, le burkini et autres, repères familiers pour les uns, semblent menaçant pour les autres, et deviennent des objets à interdire, au détriment de certains principes (censés être universels) de liberté.

Avec la guerre en Ukraine, les choses se sont passées très différemment,

et c'est intéressant à observer de plus près :

Dès février 2022, la guerre en Ukraine a jeté sur les routes de l'exil des millions de réfugiés. En 6 semaines, 40'000 d'entre eux arrivent en Suisse, l'équivalent de la « crise migratoire » de 2015. A ce jour, près de 100'000 ont reçu une protection en Suisse, deux fois plus que les années de « crises migratoires ». Un chiffre relativement élevé, compte tenu de la population du pays. Comparativement, la France n'en annonce que 110'000, pour une population 8 fois plus élevée.

Cette guerre ressemble à toutes les autres, avec son lot de souffrances pour la population civile et la perte des valeurs d'un environnement *suffisamment bon*. Une différence remarquable cependant, fut (est toujours) l'attitude de nos pays face aux réfugiés ukrainiens, bien différente de celle vis-à-vis des « autres » réfugiés, qu'ils viennent de Syrie, d'Afghanistan ou d'Érythrée.

En effet, immédiatement et unanimement, les Ukrainiens ont été considérés comme des « nous » gentils, alors que les Russes étaient des « eux » diabolisés.

Plus encore, les médias affirmaient qu'on « n'avait jamais vu ça depuis la 2^{ème} guerre mondiale », comme si les autres conflits du monde ne comptaient pas, ou tout au moins n'étaient pas du même ordre. Comme si, entre autres, les conflits vécus par des Européens, mais musulmans, en Bosnie ou au Kosovo, ne comptaient pas de la même manière. Soutenir psychologiquement les Ukrainiens, faciliter leur sortie du pays, assurer la gratuité des transports dans toute l'Europe, et une intégration facilitée dans les pays d'accueil, étaient des évidences. Il devenait naturel aussi de soutenir les regroupements familiaux, animaux domestiques, chiens et chats, compris. Si ces évidences sont assurément bien réelles, elles restent encore aujourd'hui, réservées aux seuls Ukrainiens. Les autres réfugiés, eux, continuent à subir les pires tribulations administratives, à être refoulés ou alors relocalisés vers des pays soi-disant sûrs, s'ils ne sont pas morts sur la route, faute de stratégies dignes de ce nom en matière d'asile. Cet élan collectif, s'il est bienvenu tant qu'il soutient un accueil aidant à des personnes en péril, porte également quelque chose d'excessif. Cette excessive polarisation entre « le bien » et « le mal », entre les « des nôtres » et « les autres », peut être lue comme

une défense de nature contre-transférentielle, révélant une angoisse archaïque collective sous-jacente. Il en découle une sur-identification avec les Ukrainiens qui contraste avec le défaut d'identification/d'empathie avec les autres réfugiés. Protéger les Ukrainiens, c'est nous protéger nous-même du reste du monde. C'est ainsi que *leurs* besoins de base *nous* deviennent familiers et donc évidents.

Il est possible que le cumul, en quelques années, de vagues migratoires, de la pandémie et de menaces liées au réchauffement climatique, aient constitué un terrain propice au déploiement d'angoisses collectives : *notre* monde n'est plus *suffisamment bon*, n'est plus assez étanchement rassurant. Mettre des limites géographiques, des barbelés, catégoriser les réfugiés en « vrais » ou « faux », parler de plus en plus souvent d'entrée « illégale » en Suisse, alors que c'est désormais la seule manière de demander l'asile, peuvent être compris comme des tentatives de contenir des angoisses suscitées par les réalités du monde. L'Ukraine, pour diverses raisons, est placée dans « notre » monde. Mais quand il s'agit de l'Érythrée ou de l'Afghanistan, ou même de la Méditerranée, et aujourd'hui de la Palestine, les choses sont suffisamment éloignées d'un « nous – semblable » pour rester contenues dans un « eux – différent », réduisant d'autant notre empathie, tout en offrant un réceptacle pour les projections les plus négatives.

Conclusion :

Un jour nous pourrions bien dire : « Comment en est-on arrivé là ? »

Arrivés à raidir à ce point les politiques d'asile. A rester impassibles face au nombre croissant de décès en Méditerranée ou indifférents aux décalages monstrueux entre nos richesses et la précarité des *autres*. En arriver à *nous* enfermer petit à petit dans un « nôtres » fermé à « l'autre ».

Nous avons vu comment des mouvements de défense contre l'étranger, en partie inconscients et de nature contre-transférentielle, ne sont pas propres à un thérapeute ou un individu isolé. Ils peuvent toucher toute une société et faire vaciller les droits universels les plus élémentaires. Pire, sous couvert d'un universalisme ethnocentré¹,

¹ Diagne J.B. et Amselle J.-L., « De l'universel à l'universalisme ». In *En quête d'Afrique(s), Universalisme et pensée décoloniale*. Albin Michel, 2018

nous prétendons savoir qui a le droit d'être protégé et comment. De même, en hiérarchisant les gestes ou les tenues vestimentaires, en affirmant une liberté d'expression violente (je pense entre autres aux caricatures de Mahomet) ou en tirant des barbelés entre *notre* monde et celui *des autres*, nous nous écartons des valeurs que nous pensons défendre et nous manquons tout simplement d'humanité.

On dirait donc que la promotion du droit d'être à l'abri du besoin et de la peur, le droit de vivre librement, est valable d'abord pour nous, occidentaux. Nous avons évidemment envie de préserver notre sécurité et notre confort. Dans ce contexte, le réfugié, en plus de son étrangeté culturelle, vient nous rappeler que d'autres peuvent aussi prétendre à la sécurité et à la liberté. Ceci ne manque de susciter des formes de culpabilité et d'angoisse. En réaction, il peut, bien sûr, y avoir des mouvements de solidarité fort bienvenus. Mais les durcissements des lois de l'asile, la construction de barrières de plus en plus sophistiquées, ou encore les interdits successifs, le dernier étant celui du port de l'abaya en France, peuvent être compris comme des tentatives de contenir « l'autre » dans un champ extérieur à « nous ». En fait, de contenir et de mettre à l'écart *notre* peur de l'avenir.

En ce qui nous concerne, en tant que médecins, les dispositifs cliniques n'échappent malheureusement pas à ces mouvements face à « l'autre ». Malgré « l'afflux » de réfugiés dont les problématiques de santé sont désormais bien connues, il existe encore peu de dispositifs spécialisés et coordonnés, ajustés à leurs besoins. Là aussi, ils dérangent. L'empathie n'est souvent pas au rendez-vous et les préjugés directement proportionnels à la pauvreté de la rencontre. L'utilisation d'interprètes-médiateurs culturels, si elle s'est développée, est encore loin d'être généralisée. Alors que la littérature scientifique fait état de difficultés psychologiques chez 60 à 80% des réfugiés, il n'existe pas de politique officielle de santé publique à ce sujet.

Interrogés, les médecins-chefs des dispositifs confirment ces lacunes. Mais sous formes de constatations, sans sembler vraiment imaginer des améliorations.

« C'est compliqué avec les migrants ; c'est vrai on est pas bien outillé pour les recevoir ; on devrait faire quelque chose... » Des difficultés reconnues et nourries de fantasmes d'étrangeté et d'impuissance : « on ne sait pas quoi faire ; on ne peut pas tout faire ; c'est social, politique, pas pour nous... ; on n'a personne de spécialisé... »

Il y a donc une prise de conscience mais encore beaucoup de résistances aussi.

Et pourtant, les deux écoliers syriens, Aicha, et bien des réfugiés que je suis amenée à rencontrer, n'ont pourtant qu'une envie, un peu la même que nous, « de faire leur vie ». Être en sécurité, aller à l'école, se former, avoir un métier, se marier. Ils sont comme nous...

En tant que clinicienne, quand je reçois, non pas UN mais CE réfugié, Monsieur Abdul d'origine afghane et de confession musulmane, je risque, nous l'avons vu, d'être contaminée, à mon insu, par ce mouvement collectif de stigmatisation voire de déshumanisation de l'autre. D'être habitée par l'islamophobie ambiante, la méfiance à l'égard des réfugiés, le sentiment que ses difficultés sont essentiellement sociales et que je ne peux rien pour lui. Si je ne suis pas très attentive à ces biais, je risque de ne pas le soigner de la même manière qu'un autre patient, parce *que je ne serai plus tout-à-fait la même moi-même*. Les études sont nombreuses à ce sujet. Pour éviter cela, il est important d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe pour « les autres », les écouter, mais aussi de prendre conscience de nos mouvements intérieurs *à nous* à ce sujet. C'est ainsi que je serai à même de recevoir dans ma consultation un être humain tout comme moi, issu d'un monde qui est le « nôtre » et qui *me* fait part de ses difficultés personnelles et de ses ressources.

La poignée de main, le voile, la barbe perdront de leur force discriminante et n'empêcheront plus une rencontre digne de ce nom.

D'ailleurs d'autres événements nous ont amené à ne plus nous serrer la main et à avancer voilés... sans que nous y perdions notre identité...